CHAMBRE DES COMMUNES

TABLEAU 52 (en millions de dollars)

Crédits différés	Solde au 31 mars		Augmentation
	1964 (estimation)	1963	diminution (-)
Intérêt différé—			100
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	66.3	49.4	16.9
Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni.	44.2	44.2	
Northern Canada Power Commission	1.5 112.0	1.5 95.1	16.9
Soldes recevables en vertu des conventions de vente de biens de la Couronne	4.6	6.7	-2.1
Corporation de disposition des biens de la Couronne—			
Parts de l'État	5.7	5.9	-0.2
	122.3	107.7	14.6

Comptes d'ordre

Les comptes d'ordre consistent en soldes dont on ne connaît pas, de façon sûre, la destination définitive.

TABLEAU 53 (en millions de dollars)

Comptes d'ordre	Solde au 31 mars		Augmentation ou
	1964 (estimation)	1963	diminution (—)
Remplacement du matériel, article 11 de la loi sur la défense nationale	1.0	1.1	-0.1
Chèques non touchés	1.4	1.4	
Divers	3.7	3.6	0.1
	6.1	6.1	

On porte au crédit du compte de remplacement du matériel, établi en vertu de l'article 11 de la loi sur la défense nationale, les montants provenant de la vente du matériel qui n'a pas été déclaré excédentaire, mais dont le gouverneur en conseil a autorisé la vente à d'autres pays. Les déboursés qui représentent les montants versés en vue d'obtenir du matériel de remplacement sont portés au débit du compte. Les crédits et les déboursés ayant été inférieurs à un demimillion, en 1963–1964, le solde du compte est demeuré à peu près le même qu'au 31 mars 1963.

Dette non échue

A la fin de l'année financière 1963–1964, on estimait que la dette non échue s'établissait à 18,719 millions, soit 757 millions de plus qu'à la fin de l'année financière précédente. Les obligations payables au Canada s'élèvent à 18,342